

19.11.2013 - 11:30 Uhr

Suppression des goulets d'étranglement au lieu d'une interdiction générale de doubler !

Bern (ots) -

Les manoeuvres de dépassement des camions nuisent à l'image de l'ensemble des transports routiers. C'est la raison pour laquelle, l'ASTAG soutient les campagnes contre « les courses aux éléphants ». Toutefois, elle oppose un refus à une interdiction générale de doubler pour les poids-lourds. Seules les interdictions de doubler limitées au niveau temporel et local pourraient être mises en cause. Le plus important serait la suppression des goulets d'étranglement sur le réseau des nationales. Afin que la fluidité du trafic soit garantie!

Les manoeuvres de dépassement des poids-lourds, dites « courses aux éléphants » qui gênent la fluidité du trafic sur le réseau des nationales, nuisent à l'image des transports routiers. Voilà pourquoi, au passé, l'Association suisse des transports routiers, ASTAG, en collaboration avec les Routiers Suisses, a mis sur pied une campagne contre « les courses aux éléphants ». Une requête portant sur une action supplémentaire a été refusée en 2009 par le Fonds de sécurité routière (FSR); pour le FSR, son utilité pour la sécurité routière n'étant pas prouvée. Avec l'acceptation de la motion « Autoroutes - Interdiction de dépassement pour les poids lourds », le Conseil national et le Conseil des États se sont ainsi prononcés pour l'introduction d'une interdiction de dépassement partiel pour les poids lourds. L'Office fédéral des routes (OFROU) a analysé de telles mesures et les a mis en vigueur maintenant.

ASTAG réclame la suppression des goulets d'étranglement

«Les courses aux éléphants» n'entraînent que des inconvénients. Malgré tout, l'ASTAG répond par la négative à une interdiction de dépassement générale sur tout le territoire suisse pour les poids-lourds comme mesure coercitive supplémentaire des transports routiers. Les transporteurs, de même que les chauffeurs - comme le Conseil fédéral et le Parlement - refusent une interdiction de dépassement générale sur les autoroutes suisses. Il n'est pas pensable que toutes les personnes fortement motorisées, les camions légers ou non-chargés doivent rester à la traîne de véhicules très chargés en raison des montées et des pentes.

Aux emplacements exposés et sur les tronçons d'autoroutes fortement encombrés, des interdictions de dépassement limitées au niveau local et temporel et relatives à la situation actuelle du trafic sont envisageables. La condition est toutefois des critères clairs et homogènes. L'ASTAG ne s'oppose également pas à une interdiction de dépassement fondamentale dans les tunnels.

Les mesures effectives contre « les courses aux éléphants » sont toutefois la suppression ciblée des goulets d'étranglement sur le réseau des nationales. Avec un aménagement sur 6 voies, au lieu des 4 actuelles, la fluidité du trafic routier pourrait être améliorée de façon marquante.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél. 031 370 85 24